

## **Communiqué du 21 avril 2022**

### **Lancement d'une concertation sur l'enjeu d'une diversification de l'activité touristique à Morillon**

Le jeudi 7 avril 2022, le Conseil municipal de Morillon a pris une délibération pour engager une concertation préalable à propos de l'enjeu de la diversification de l'activité touristique.

Cet enjeu pour la commune de Morillon se pose en raison de l'importance de l'activité touristique pour la vie économique, sociale et environnementale de commune. Or, le changement climatique, par ses effets actuels et à venir, fait présager des périodes d'enneigement plus réduites, de nature à fragiliser le modèle économique touristique morillonnais, comme celui du territoire dans son ensemble (Montagnes du Giffre et Grand Massif). En effet, celui-ci reste encore majoritairement dépendant de son activité hivernale et en particulier de la pratique du ski ou des autres modes de glisse utilisant le domaine skiable.

Prenant la mesure de ces évolutions et soucieux d'engager une réflexion sur la pérennité de l'attractivité touristique locale, les élus ont ainsi affirmé leur volonté d'engager la Commune dans une démarche de diversification de l'activité touristique pour anticiper les effets du changement climatique et consolider l'économie touristique de la commune.

Afin d'associer l'ensemble des acteurs locaux et dans le but d'enrichir leur réflexion grâce aux propositions de toutes les personnes intéressées, l'équipe municipale de Morillon lance, à compter du 18 avril et jusqu'au 19 mai 2022, une concertation du public sur le thème de la diversification touristique. Le public et les personnes intéressées sont alors appelées à se prononcer sur les sujets suivants :

- Renforcement de l'attractivité de la destination de « Morillon », en particulier pour les familles,
- Développement des alternatives au ski, que ce soit en présence d'enneigement ou non,
- Sobriété en matière d'investissement et limitation des impacts environnementaux,
- Optimisation de l'utilisation des installations existantes,
- Recherche d'activités « toutes saisons »,
- Consolidation de l'économie touristique,
- Inscription dans une vision intercommunale de complémentarité de l'offre touristique.

Les modalités de la concertation sont les suivantes :

- Mise à disposition du public en mairie de Morillon, d'un registre « papier » permettant à toute personne intéressée d'indiquer leurs remarques sur le sujet ;
- Possibilité d'envoyer des éléments de réflexion ou des remarques par courriel sur l'adresse courriel dédiée : [diversification@mairie-morillon.fr](mailto:diversification@mairie-morillon.fr)
- Mise en place d'un questionnaire sur la plateforme numérique VOOTER, disponible sur Internet (après connexion sur l'application, vous pourrez rejoindre le groupe de la Commune en tapant « Morillon » sur l'espace « Rejoindre un groupe avec son code », afin ensuite de participer à la concertation dénommée « Diversification »).